

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02547

Numéro SIREN : 815 197 041

Nom ou dénomination : IMMOBILIERE DU TEMPLE

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt 20267

IMMOBILIERE DU TEMPLE
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 4- 5 Place du Temple Neuf , 67000 STRASBOURG
815 197 704 RCS STRASBOURG

048

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 Décembre 2021

La Société SELLAM IMMOBILIER, associée unique et Président de la société IMMOBILIERE DU TEMPLE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé de 12 mois clos le 31 Décembre 2021, l'activité de la Société a poursuivi son développement.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020.

L'activité de la Société n'a été que peu impactée.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement de l'activité devrait se poursuivre.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations sont complétées.

Prise de participations

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons pris des participations à la constitution dans les sociétés suivantes :

- SAS CAPITEL INVEST : 50 %
- SAS STONE PARTNER : 33.33 %

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 405 264 euros contre 5 927 557 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 427 753 euros contre 2 679 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 5 532 421 euros contre 4 994 113 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 263 910 euros contre 127 318 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 76 201 euros contre 49 709 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 15 838 euros contre 15 046 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 5 263 euros contre 4 405 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personne contre 1 personne à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 441 780 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 48 610 euros contre 50 100 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 5 514 493 euros contre 5 682 510 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 318 524 euros contre 247 726 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 126 854 euros contre 714 836 euros pour l'exercice précédent.

Le montant de la perte supportée s'élève à 328 904 euros contre 69 198 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -207 699 euros (-202 699 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 908 774 euros contre 690 665 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 18 053 euros contre 38 690 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 206 860 euros contre 179 292 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 719 967 euros contre un bénéfice de 550 063 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 18 756 970 euros contre 10 788 913 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 719 967 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	719 967 euros
------------------------	---------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	1 909 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	721 876 euros

A titre de dividendes	200 000 euros
Soit 40 euros par action	

Le solde	521 876 euros
----------	---------------

Pour un montant de 500 000 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 076 000 euros et pour un montant de 21 876 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 21 876 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2 647 876 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 24 Juin 2022.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 Juin 2019 :

150 000 euros, soit 30 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2019 :

200 000 euros, soit 40 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2020 :

200 000 euros, soit 40 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions antérieures qui se sont poursuivies au cours de l'exercice :

Conventions conclues par l'associée unique avec la Société :

1- Convention d'intégration fiscale :

La Société SELLAM IMMOBILIER est la société mère d'un groupe ayant opté avec effet au 1^{er} juillet 2016 pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale codifiée aux articles 223 A à U du CGI.

2- Convention de trésorerie :

Une convention de trésorerie a été signée avec la Société SELLAM IMMOBIL

Le solde du compte courant s'élève à 1 189 849 euros au 31.12.2021, les intérêts facturés à ce titre se sont élevés à 10 403 euros.

3- Convention de gestion:

Une convention de gestion a été signée avec la société SELLAM IMMOBILIER.

Il a été facturé à ce titre une somme de 48 000 euros H.T.

4- Bail Commercial

Un bail commercial a été conclu avec la SCI DU TEMPLE avec effet du 1^{er} Janvier 2017 pour un loyer mensuel de 2 440 euros à compter du 1^{er} Mars 2021.

Le loyer s'est élevé à la somme de 28 280 euros au titre de l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à STRASBOURG
Le 3 Juin 2022

Monsieur ~~Meir~~ Jonathan SELLAM
SELLAM IMMOBILIER

IMMOBILIERE DU TEMPLE

SAS au capital de 500 000 euros

Siège social : 4-5 Place du Temple Neuf

**67000 STRASBOURG
815 197 041 RCS STRASBOURG**

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 24 JUIN 2022

(Approbation des comptes annuels exercice clos le 31 Décembre 2021)

IMMOBILIERE DU TEMPLE
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 4- 5 Place du Temple Neuf, 67000 STRASBOURG
815 197 041 RCS STRASBOURG

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 s'élevant à 719 967 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	719 967 euros
Au compte « réserve spéciale Mécénat » Auquel s'ajoute :	17 923 euros
Le report à nouveau antérieur	1 909 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	703 953 euros
A titre de dividendes Soit 40 euros par action	200 000 euros
Le solde	503 953 euros

Pour un montant de 500 000 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 076 000 euros et pour un montant de 3 953 euros au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 3 953 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 Juin 2019 :

150 000 euros, soit 30 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2019 :

200 000 euros, soit 40 euros par titre

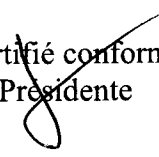
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 31 Décembre 2020 :

200 000 euros, soit 40 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Certifié conforme
La Présidente



Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 4 Place du Temple Neuf		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 1 5 1 9 7 0 4 1 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31122021					
		N-1 31122020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	45 869	45 869	36 400
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 500	2 500	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	9 633	9 633	6 933
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	58 002	58 002	43 333	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	15 282 037	15 282 037	7 902 051
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	15 986	15 986	2 172
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 493 043	2 493 043	1 401 166
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	907 902	907 902	1 436 192	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			4 000	
	TOTAL (III)	CJ	CK	18 698 968	18 698 968	10 745 580	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	18 756 970	18 756 970	10 788 913	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :500 000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 576 000	1 076 000
	Report à nouveau	DH	1 909	151 846
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	719 967	550 063
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 847 876	2 327 909
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	47 000	47 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	47 000	47 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 728 900	5 223 625
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	65 511	9 980
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 721	55 753
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 902	86 905
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 904 044	3 036 727
Compte régul.	EB	1 015	1 015	
TOTAL (IV)	EC	15 862 093	8 414 004	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	18 756 970	10 788 913	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 462 093	8 314 004	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13 328 900	5 123 625	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE						Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 065 156	FB		FC	6 065 156		5 732 000	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services *	FG	340 108	FH		FI	340 108	195 557
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		6 405 264	FK		FL	6 405 264	5 927 557	
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	396 488		1 038	
	Autres produits (1) (11)					FQ	31 265		1 641	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 833 017		5 930 236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	12 668 779		5 494 249	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(7 583 019)		(511 079)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	18 908		10 943	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	263 910		127 318	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	76 201		49 709	
	Salaires et traitements *					FY	15 837		15 046	
	Charges sociales (10)					FZ	5 263		4 445	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA			
			} - dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			394 780
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			47 000
	Autres charges (12)						GE	48 614		50 100
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 514 493		5 682 510	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 318 524		247 726	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	126 854		714 836	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	328 904		69 198	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	18 070		14 345	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9		12	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	18 080		14 357	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	225 779		217 055	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	225 779		217 055	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(207 699)		(202 699)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	908 774		690 665	

Désignation de l'entreprise SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	70 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	70 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	52 147
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	300
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	52 447
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	18 053
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	206 860
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 048 451
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 328 484
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	719 967
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	4 310
		HQ	3 063
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 708
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	48 000	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Abandon de Créances		70 500	
Amendes	647		
Transactions opérations	51 500		
Titres Sociétés	300		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3	
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	36 400	KW		KX	9 469	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	36 400	LO		LP	9 469	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	6 933	8V		8W	5 500		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	6 933	LR		LS	5 500		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	43 333	ØH		ØJ	14 969		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	45 869	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IV		NG		NH	45 869	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		1Ø		ØX	300	ØY	12 133	ØZ		
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		13		NJ	300	NK	12 133	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		ØK	300	ØL	58 002	ØM			

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : **SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE**
Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL II			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		ØP		ØQ		ØR		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

Désignation de l'entreprise : **SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE** Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
	1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	47 000	4B		4C		4D	47 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z	47 000	TV		TW		TX	47 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
		6N	394 780	6P		6R	394 780	6S	
	Sur stocks et en cours	6T		6U		6V		6W	
	Sur comptes clients	6X		6Y		6Z		7A	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	394 780	TY		TZ	394 780	UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	441 780	UB		UC	394 780	UD	47 000	
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UE		UF	394 780		
		UG		UG		UH			
		UJ		UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL	9 633	UM		UN	9 633			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	15 986		15 986					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	33		33					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	255 934		255 934				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN							
		Divers				VP							
	Groupe et associés (2)				VC	1 336 053		1 336 053					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	901 023		901 023					
	Charges constatées d'avance				VS								
TOTAUX				VT	2 518 662	VU	2 509 029	VV	9 633				
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VE							
CADRE B		ETAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG	13 328 900		13 328 900					
	à plus d' 1 an à l'origine				VH	400 000			400 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				65 511		65 511					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B				61 721		61 721					
Personnel et comptes rattachés		8C				3 053		3 053					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				1 857		1 857					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW	20 242		20 242					
	Obligations cautionnées				VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés				VQ	75 751		75 751					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				1 904 044		1 904 044					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2											
Produits constatés d'avance		8L				1 015		1 015					
TOTAUX		VY				15 862 093	VZ	15 462 093		400 000			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	300 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122021	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		719 967	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) RB)	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS) XX	
Amendes et pénalités						WJ		647 Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) * XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7		207 472	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI L7	
Moins-values nettes à long terme						I8		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						ZN		- imposées au taux de 0 %	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						WN		- Plus-values nettes à court terme	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						WQ		Zones d'entreprises * (activité exonérée) SW	
						WR		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						WR		TOTAL I	
						WR		1 118 354	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Plus-values nettes à long terme						WV		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH		- imposées au taux de 0 %	
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP		- imposées au taux de 19 %	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						XA		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XZ		- imputées sur les déficits antérieurs	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY			
Majoration d'amortissement *						XD			
Abattement sur le bénéfice et exonérations						XF		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) K9	
						XF		Société investissement immobilier cotées (art. 208C) K3	
						XF		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies) PA	
						XF		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies) ØV	
						XF		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 1F	
						XF		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) PC	
						XF		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies) PB	
						XF		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) L5	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						XG		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite YH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A) YA						XG		Créance dégagee par le report en arriere de déficit ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B) YB						XG		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C) YC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F) YI						XG		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D) YD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) YL						XG		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E) YJ	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XH		402 319	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						XJ			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		716 035	
						XO		0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		1 769
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE										Néant <input type="checkbox"/> *																				
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	151 846	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB																							
						- Autres réserves	ZD	500 000																						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	550 063		Dividendes		ZE	200 000																						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF																							
	TOTAL I	ØF	701 909		Report à nouveau		ZG	1 909																						
										TOTAL II		701 909																		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :																		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ																									
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR																									
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS																									
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT																									
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8			XQ	48 990		19 005																						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU																									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	95 459		42 913																						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV																									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	119 461		65 400																						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	263 910		127 318																						
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	11 715		6 741																						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	64 486		42 968																						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	76 201		49 709																						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	57 481		17 044																						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ																									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				ØB	16 353																								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS																									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,17 %		1,18 %																						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP									ZR																				
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0																		
										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG																		
										- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH																		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	716 035	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																						
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC																						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																						
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF																						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	4	8	2	1	1	0	9	1	3	0	0	0	4

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE						Néant <input type="checkbox"/>	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	PARTS SCI	300			300	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1		(300)	(300)			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(300)				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE				Néant <input type="checkbox"/> *		
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		6 405 264
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		1 708
	TOTAL 1	OX	6 406 972
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		31 265
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		7 583 019
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	7 614 284
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		12 687 968
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		231 039
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		48 614
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	12 967 621
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 053 635
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA		1 053 635
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		6 406 972
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 / 0 ⁽¹⁾ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text" value="10"/>
---	----	--------------------------------	--	----	---------------------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1 |

N° SIRET 8 | 1 | 5 | 1 | 9 | 7 | 0 | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE

ADRESSE (voie) 4 Place du Temple Neuf

CODE POSTAL 67000 VILLE STRASBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SC	Dénomination	PRISM	N° SIREN (si société établie en France)	835180118	% de détention	30,00
Adresse :	N° 8	Voie	RUE MENGES	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	STONE PARTNERS	N° SIREN (si société établie en France)	900853326	% de détention	33,33
Adresse :	N° 4	Voie	PLACE DU TEMPLE NEUF	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
						Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	STRASBOURG BUILDING INVEST	N° SIREN (si société établie en France)	822283511	% de détention	25,00
Adresse :	N° 16	Voie	RUE DU 22 NOVEMBRE	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
						Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	SGCE	N° SIREN (si société établie en France)	831169693	% de détention	50,00
Adresse :	N° 16	Voie	RUE DU 22 NOVEMBRE	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
						Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	SGI	N° SIREN (si société établie en France)	844501452	% de détention	25,00
Adresse :	N° 4	Voie	PLACE DU TEMPLE NEUF	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
						Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	GANZAU	N° SIREN (si société établie en France)	880300959	% de détention	25,00
Adresse :	N° 20	Voie	20 RUE DES TUILERIES	Code postal	67460	Commune	SOUFFELWEYERSHEIM
						Pays	
Forme juridique	SCI	Dénomination	MAGELLAN	N° SIREN (si société établie en France)	851503284	% de détention	25,00
Adresse :	N° 20	Voie	RUE DES TUILERIES	Code postal	67460	Commune	SOUFFELWEYERSHEIM
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	CAPITAL INVEST	N° SIREN (si société établie en France)	909529588	% de détention	50,00
Adresse :	N° 4	Voie	PLACE DU TEMPLE NEUF	Code postal	67000	Commune	STRASBOURG
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE

SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE

4 Place du Temple Neuf

67000 STRASBOURG

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 756 970** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 048 451** euros et un total **charges** de **6 328 484** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **719 967** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi N°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constitue un évènement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation a eu des impacts sur l'exploitation de l'exercice en cours. L'entreprise n'estime néanmoins pas que ces impacts soient de nature à remettre en cause sa continuité d'exploitation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale

La SELLAM IMMOBILIER SAS est la société mère d'un groupe ayant opté avec effet au 1er Juillet 2016, pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale codifiée aux articles 223 A à U du CGI.

La Société SELLAM IMMOBILIER SAS détient directement ou indirectement par application de l'article 46 quater-0ZF de l'annexe III au CGI :

100,00 % du capital de la Société EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est constitué des sociétés suivantes :

- SELLAM IMMOBILIER SAS
- EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

2) Modalité de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

:

La filiale verse à la Société SELLAM IMMOBILIER à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe , et quel que soit le montant de l'impôt effectif dudit impôt , une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus value à long terme de l'exercice comme si elle était imposée séparément.

Toutefois, pour la détermination de sa contribution d'impôts telle que définie à l'alinéa ci dessus, la filiale n'est pas autorisée à tenir compte des déficits et moins values à long terme antérieurs qu'elle aurait pu dégager depuis son entrée dans le périmètre d'intégration formé par la Société SELLAM IMMOBILIER .

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	36 400		9 469			45 869
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 400		9 469			45 869
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	6 933		5 500		300	12 133
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 933		5 500		300	12 133
TOTAL	43 333		14 969		300	58 002

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	47 000			47 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47 000			47 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours	394 780		394 780	
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	394 780		394 780	
TOTAL GENERAL		441 780		394 780	47 000
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			394 780		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	9 633		9 633
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	15 986	15 986	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	33	33	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	255 934	255 934	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 336 053	1 336 053	
Débiteurs divers	901 023	901 023		
Charges constatées d'avances				
	TOTAL DES CREANCES	2 518 662	2 509 029	9 633
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	13 328 900	13 328 900		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	400 000		400 000	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	65 511	65 511		
	Fournisseurs et comptes rattachés	61 721	61 721		
	Personnel et comptes rattachés	3 053	3 053		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 857	1 857		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 242	20 242		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	75 751	75 751		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 904 044	1 904 044		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 015	1 015			
	TOTAL DES DETTES	15 862 093	15 462 093	400 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

		31/12/2021
Total des Charges à payer		147 757
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		12 631
<i>INTERETS COURRUS</i>	12 631	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		58 177
<i>FOURNISSEURS FRAIS A PAYER</i>	58 177	
Dettes fiscales et sociales		76 949
<i>CONGES PAYES</i>	1 319	
<i>CS SUR CONGES PAYES</i>	450	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	73 887	
<i>Compte n°44861000</i>	1 067	
<i>Compte n°44862000</i>	72	
<i>Compte n°44863000</i>	154	

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2021
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	5 000,00	100,0000	500 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	5 000,00	100,0000	500 000,00

Désignation de l'entreprise : SAS IMMOBILIERE DU TEMPLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 4 Place du Temple Neuf		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 1 5 1 9 7 0 4 1 0 0 0 1 6		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 31122021					
		N-1 31122020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	45 869	45 869	36 400
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	2 500	2 500	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	9 633	9 633	6 933
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	58 002	58 002	43 333	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU	15 282 037	15 282 037	7 902 051	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	15 986	15 986	2 172
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 493 043	2 493 043	1 401 166
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	907 902	907 902	1 436 192	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			4 000	
	TOTAL (III)	CJ	CK	18 698 968	18 698 968	10 745 580	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	18 756 970	18 756 970	10 788 913	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032